

Spécialité : bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers

Option : maintenance des bâtiments (agent polyvalent)

L'agent polyvalent doit être capable d'intervenir dans les principaux corps d'état du bâtiment sans être un spécialiste de chacun d'entre eux. Le candidat devra réaliser diverses tâches manuelles sur une partie ou la totalité des corps d'état.

I. Connaissances théoriques de base

Pour l'ensemble des corps d'état : connaître les produits, le matériel et l'outillage de base.

➤ Electricité

- Avoir des notions sur la tension, le courant, l'énergie, la puissance, la résistance.
- Connaître les normes d'une installation simple, les dispositifs de protection (fusibles, disjoncteurs, prises de terre, disjoncteurs différentiels) et les dangers spécifiques du courant électrique sur une installation et pour les personnes.

➤ Peinture - vitrerie

- Identifier le chantier et les supports.
- Connaître les produits et l'outillage : peintures, décapants, colles, revêtements ...
- Connaître les différents types de produits verriers (verre normal, imprimé armé, isolant...).

➤ Plomberie

- Avoir des notions sur le façonnage, la pose et l'installation des équipements.

➤ Menuiserie

- Connaître la normalisation des bois et des panneaux.

II. Mise en œuvre

- Utiliser le matériel et l'outillage courants dans les différents corps d'état.

➤ Electricité

- Réaliser des petits chantiers : conducteurs et câbles, conduits et moulures, simple allumage, montage va-et-vient, branchement des prises de courant avec et sans terre, télérupteur, minuterie...

➤ Peinture - vitrerie

- Réaliser des petits travaux : travaux préparatoires (ponçage, brossage, décapage), déposer du papier peint, nettoyer, travaux d'apprêts, préparation des murs.
- Peindre une surface plane, réchampir, réaliser des retouches et rechercher les couleurs.
- Poser du papier peint.
- Réaliser des coupes selon les types de verre.
- Poser du verre sur un châssis bois ou métallique.

➤ Plomberie

- Intervenir pour une petite réparation d'un équipement.
- Réaliser une petite installation :
domaines concernés : la distribution de l'eau, les différents types de raccords et joints, les robinets, les siphons, les systèmes de vidange, les chasses d'eau, les différents réseaux d'évacuation.

➤ Menuiserie

- Raboter, poncer, tracer, coupe d'onglets.
- Réaliser un assemblage simple.
- Terminologie et pose de quincaillerie.

➤ Petit entretien courant

- Changer un canon, une poignée de porte, etc.

III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma

- Calculer une longueur, un périmètre, une surface et un volume.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire un plan, un schéma.
- Prendre des cotes sur un chantier.
- Réaliser des tracés géométriques.

IV. Hygiène et sécurité du travail

- Nettoyer le chantier (finition), et entretenir le matériel.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
 - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité...) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique...);
 - sécurité des installations (notions de matériels électriques), sécurité des personnes ;
 - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la coactivité.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, lunettes, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire...).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.